

CHRONIQUES

Emploi vert	32
Tour d'horizon	40
Relève	42
AWWA	44
WEF	46

Vecteur

Environnement

est publiée par :

Réseau Environnement

295, place D'Youville
Montréal (Québec) H2Y 2B5
CANADA
Téléphone : 514 270-7110
Ligne sans frais : 1 877 440-7110
vecteur@reseau-environnement.com
www.reseau-environnement.com

Coordonnatrice de publication
Bérénice Serra

Comité de direction

Air, Changements climatiques et Énergie : Bertrand de Pétigny,
Nathalie Oum et Luc Vescovi
Biodiversité : Christine Ouellet et Stéphanie Pellerin
Eau : Francis Guay, Caroline Ky, Charles Mercier et Jean Paquin
Matières résiduelles : Nada Aloui, Maxime Bergeron-Girard,
Gilles Bernardin et Jean-Louis Chamard
Relève : Jean-Luc Martel
Sols et Eaux souterraines : Véronique Brissette, André Carange
et Olivier Charbonneau-Charette

Avec la collaboration de :

Alexandre Beaudoin, Daniel Blouin, Yvan Breault, François
Caron-Melançon, Alain-Olivier Desbois, Dominique Dodier,
Nathalie Drapeau, Christine Fliesen, Lory Gendron, Jean Habel,
Marc Hébert, Ladislav Kadyszewski, Christine Provost, Valérie
René, Sylvie Rochette, Ariane Rose-Tremblay, David Roy, Agathe
Stévenin, Lynn St-Laurent, François Tremblay, Christian Turpin,
David Vallières.

Dossier

Plan Nature : un outil pour préserver la biodiversité

PLAN NATURE 2030	5
À quoi devrions-nous nous attendre ?	6
CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ KUNMING-MONTRÉAL	8
Analyse et pistes d'amélioration	8
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN	10
Longueuil s'engage dans sa transition écologique	10
CONSERVATION DES BOISÉS	14
Au cœur du Plan nature sherbrookoise	14
SPÉCIAL	16
Engagement artistique	16
Les arbres et nous, pour la vie !	16
EAU	18
Dessalement durable	18
Une solution à la pénurie d'eau	18
MATIÈRES RÉSIDUELLES	20
Déconstruction de bâtiments	20
En route vers le réemploi des matériaux !	20
AIR, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉNERGIE	24
Inscrire la carboneutralité dans la loi	24
Un élément incontournable de la transition énergétique	24
SOLS ET EAUX SOUTERRAINES	26
Gestion des sols contaminés excavés	26
De nouvelles options pour leur valorisation	26
BIODIVERSITÉ	28
Action philanthropique	28
Pour la conservation de la biodiversité	28
MULTISECTORIEL	30
Hydro-Québec et le développement durable	30
Reconnaissance internationale d'un parcours exemplaire	30
ARTICLE TECHNIQUE	34
Vers un recyclage ultime des papiers et cartons	34
Le cas de l'usine de Sustana à Lévis	34

Photo de la couverture
Shutterstock

Photo de la page 5
Shutterstock

Réalisation graphique
Passerelle bleue, 514 278-6644

Impression
Imprimerie Maska, 1 800 361-3164

Révision linguistique
Véronique Philibert, Révision CEIL félin

Dépôt légal
Bibliothèques nationales du Québec
et du Canada
Revue trimestrielle ISSN 1200-670X

Envois de publications canadiennes
Contrat de vente n° 40069038
Réseau Environnement
Prix à l'unité : 15 \$ au Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU ENVIRONNEMENT

Présidente
Geneviève Pigeon
Ville de Rivière-du-Loup

Vice-président
Martin Beaudry
ASI Services Techniques inc.

Trésorier
Yves Gauthier

Secrétaire
Jean-Luc Martel
École de technologie supérieure

Administrateur
Jean-Louis Chamard
GMR International inc.

Administratrice
Karine Boies
Cain Lamarre

Administrateur
Robert A. Dubé
Atout Recrutement

Administrateur
Simon Naylor
Viridis Environnement

Administratrice
Sandra Rossignol
Chambre de commerce
et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Abonnement annuel papier (60 \$) ou numérique (30 \$).
Les auteurs et auteurs des articles publiés dans Vecteur Environnement sont libres de leurs opinions. Le contenu de Vecteur Environnement ne peut être reproduit, traduit ou adapté, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de Réseau Environnement.

Imprimé sur Sustana Enviro[®], 140M texte. Ce papier contient 100 % de fibres recyclées durables de Sustana et il est fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné par Garant des forêts intactes[®] et certifié FSC[®]. Créer un avenir durable, une fibre recyclée à la fois.



FSC position
pour Maska

PCF





Plan Nature 2030

À quoi devrions-nous nous attendre ?

La COP15, qui s'est tenue à Montréal en décembre 2022, a eu un impact significatif non seulement dans la métropole québécoise, mais aussi à l'échelle de la province. Cependant, la question cruciale demeure : ces délibérations ont-elles laissé des traces suffisantes pour engendrer les changements majeurs nécessaires à la préservation de notre biodiversité ?

Pouvons-nous réellement parler de restauration écologique ?



PAR ALEXANDRE BEAUDOIN, biologiste,
M. Sc., candidat au doctorat
Conseiller principal en biodiversité, Unité
du développement durable, Université de
Montréal

rappelons les principaux facteurs responsables du déclin de la biodiversité selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2019) : 1) les changements d'usage des terres et de la mer ; 2) l'exploitation directe de certains organismes ; 3) le changement climatique ; 4) la pollution ; 5) les espèces exotiques envahissantes.

Un plan qui s'inscrit dans un contexte global

Le Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec (voir l'encadré) se positionne, en quelque sorte, comme une réponse aux préoccupations soulevées lors de l'accord Kunming-Montréal en 2022. Avant d'explorer ce plan en profondeur,

Au Québec, quelles sont les causes qui ont le plus de répercussions sur notre environnement ? Comment pouvons-nous ramener ces grands enjeux à notre échelle locale et nous donner les moyens d'agir pour inverser cette tendance ? Gardons à l'esprit que l'un des objectifs de la COP15 est de protéger 30 % de notre territoire d'ici 2030, une étape intermédiaire vers la protection de 50 % de la planète d'ici 2050.

« En faisant le pari de l'innovation, de la collaboration et de la participation, le Québec peut non seulement préserver son patrimoine naturel, mais aussi montrer la voie vers un avenir où l'humain et la nature prospèrent ensemble. »

Traduire les enjeux internationaux à l'échelle du Québec

La question de l'identification des territoires à conserver se pose également. Actuellement, nous avons le projet de Northvolt qui est venu marquer l'imaginaire collectif et incarner cette perte d'habitats, amenant la destruction de milieux humides – entre autres choses – au profit d'un développement d'envergure. Est-ce qu'un Plan Nature nous outillera comme société pour y voir plus clair dans ces choix de sites? Dans ce cas précis, nous observons un site qui était en voie de renaturalisation (restauration passive) à la suite d'un historique industriel. Un Plan Nature qui vise de réelles retombées devra identifier les bons leviers d'action pour mieux planifier et protéger notre territoire, ainsi que se positionner fermement sur l'importance de notre biodiversité face à des enjeux économiques.

Lorsque nous abordons une réflexion d'une telle ampleur, il est indéniable que le thème de la nature et un plan qui se veut ambitieux face aux défis de demain soulèvent de nombreuses questions. Bien qu'un plan ne puisse être le seul rempart protecteur de la nature, il doit contribuer à édifier quelque chose qui garantira la santé humaine au sein d'un écosystème sain.

Le Québec possède une expertise considérable en matière de biodiversité. Nos biologistes, nos géographes, nos techniciens de la faune et autres professionnels sont parmi les meilleurs. Comment pouvons-nous mettre à profit ce savoir et l'orienter pour relever le grand défi du siècle? Quels leviers sont à notre disposition pour encourager notre jeunesse à agir dès aujourd'hui en favorisant la science participative? Lorsqu'il s'agit d'aménager un territoire, pouvons-nous garantir une reddition de comptes accessible à tous (experts ou non)? En effet, le Plan Nature 2030 doit contribuer à établir un langage commun autour des enjeux de biodiversité, afin que chacun se sente concerné. Après tout, la nature est notre maison commune.

Comme nous pouvons le constater tous les jours, les territoires que nous habitons ont subi de nombreuses pressions, qu'il s'agisse de l'exploitation des ressources, du développement, de la pollution ou du déclin de l'intégrité écologique de certains lieux importants. Comment pouvons-nous identifier les zones à grande valeur écologique et les prioriser pour la conservation au bénéfice de notre société, tout en maintenant un contact authentique avec la nature pour nos générations futures? Comment préserver nos paysages vivants et accessibles, plutôt que de les figer en simples cartes postales, en espaces protégés et inaccessibles? Ce sont là des défis essentiels pour assurer un avenir durable et harmonieux avec notre environnement.

Placer l'humain au cœur de l'écosystème

En outre, reconnaître et valoriser les savoirs traditionnels des peuples autochtones dans la gestion de la biodiversité

est essentiel. Leurs pratiques ancestrales offrent des leçons importantes sur l'équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. En intégrant ces connaissances dans les stratégies de conservation, le Plan Nature 2030 peut s'enrichir d'une dimension supplémentaire, alliant modernité et traditions.

On ne peut plus considérer la nature à l'extérieur de nous, les humains. Nous en faisons partie et elle est en nous. Quelle place devrions-nous accorder à ce contact avec la nature, à ce sentiment que nous ressentons quand nous nous trouvons dans un lieu sain, une nature « sauvage »? L'affect, soit notre ressenti face au vivant, devrait se trouver un cœur d'un Plan Nature qui se veut tourné vers l'avenir. Notre santé globale dépend de la santé de nos écosystèmes, et vice-versa.

Pour léguer une nature en santé à nos enfants

La mise en œuvre du Plan Nature nécessite une vision à long terme et un engagement continu. Il ne s'agit pas seulement de protéger des portions de territoire, mais de promouvoir une approche intégrée qui tient compte de la santé des écosystèmes, de la prospérité économique et du bien-être collectif. Cela implique de repenser nos modes de consommation, de production et de développement urbain pour les aligner avec les principes de durabilité. Ce plan devrait être celui que nous souhaitons léguer à nos enfants, leur offrant les moyens de vivre heureux dans un monde qui leur ressemble, où la nature est préservée et prospère.

Finalement, le succès du Plan Nature dépendra de sa capacité à s'adapter et à évoluer. Face aux défis changeants de la crise climatique et de la perte de biodiversité, une stratégie flexible et réactive est indispensable. En faisant le pari de l'innovation, de la collaboration et de la participation, le Québec peut non seulement préserver son patrimoine naturel, mais aussi montrer la voie vers un avenir où l'humain et la nature prospèrent ensemble. ●

Référence

IPBES (2019). *Le dangereux déclin de la nature : un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*. En ligne : [ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr](https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr).

TROIS AXES DU PLAN NATURE 2030

- Donner aux Québécoises et aux Québécois un plus grand accès à la nature et conserver 30 % du territoire québécois d'ici 2030;
- Agir sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité, y compris en protégeant mieux les espèces menacées et vulnérables;
- Appuyer le leadership autochtone en conservation de la biodiversité.